

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal **Du Jeudi 18 décembre 2008**

Convocation en date du 12/12/ 2008

Sous la présidence de Monsieur Jacques BOURDON, Maire

Absents excusés :

- Mr DELATTRE, qui a donné pouvoir Mr BECQUART
- Mr PRUVOST, qui a donné pouvoir Mr BOURDON

Secrétaire de Séance : M.FRANCOIS Benoît

Le quorum étant atteint, la séance débute par la lecture du précédent compte rendu.

1/ Perception de Théroanne

Suite au courrier de la trésorerie générale du 3 décembre et à une réunion à la communauté de Communes en date du 11 décembre réunissant les maires, les secrétaires et les responsables de la trésorerie générale, Monsieur Le Président annonce que la trésorerie de Théroanne fermera en 2009 et qu'elle sera transférée à Aire Sur Lys. Lors de cette réunion, les élus locaux, à l'unanimité, ont désapprouvé cette décision qui va à l'encontre du service public de proximité en milieu rural. Mr Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal. A l'unanimité, l'assemblée vote contre la fermeture et le transfert de la perception de Théroanne.

2/ Itinéraire de la grande randonnée « La Via Francigena »

Monsieur Le maire donne lecture du courrier du Conseil Général concernant la grande randonnée « La Via Francigena ». Il présente le tracé de l'itinéraire sur Delettes. A la majorité absolue, l'assemblée accepte le tracé, donne son accord sur l'inscription des chemins ruraux au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée et son accord pour le balisage du tracé sur le territoire de la commune

3/ ADSL et Antenne

Monsieur le maire donne lecture d'un questionnaire d'hébergement pour le réseau radio d'accès à internet Haut débit effectué par la société Sogetrel. Il souhaite connaître la position du conseil municipal sur un projet qui planterait une antenne sur l'église de Delettes. A la majorité, l'assemblée refuse ce projet.

4/ Repas des aînés

Les colis seront distribués le lundi 22 décembre 2008 à partir de 9h00

5/ Vœux 2009

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 10 janvier 2009 à 18h30 à la salle du groupe scolaire.

Divers

- Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. René Monchiet au sujet du projet éolien.
- Le conseil municipal réfléchit au projet de voirie de la rue des deux Upen
- M. Massez présente un projet de rénovation de la cloche de l'église d'Upen d'Aval. Pour le moment c'est une cloche à corde et l'association des Amis d'Upen souhaiterait dans un premier temps la restaurer pour 3 700 € et dans un second l'électrifier pour 4 277 €. Afin d'obtenir des subventions pour ces travaux, il demande si la commune peut porter le projet car elle est la seule habilitée à recevoir des subventions. Le conseil municipal donne son accord.
- M. Hertault demande un passage piéton supplémentaire sur Westrehem
- Précision est également donnée pour les vaccins contre la leptospirose pour les piègeurs de rats musqués. Ces vaccins sont pris en charge par la commune
- Monsieur le Maire annonce que la cour d'école va être refaite dans son intégralité
- Talus communal rue de Nielles, contacter M. et Mme Barras qui ont construit au dessus de ce talus afin de voir les modalités de vente de celui-ci.
- Mme Vahé a demandé à Monsieur le Maire si Alexandra (contrat de l'éducation nationale basé à l'école de Delettes) pouvait bénéficier des tarifs des employés communaux pour les repas pris à la cantine scolaire. Le conseil accepte.

A 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée